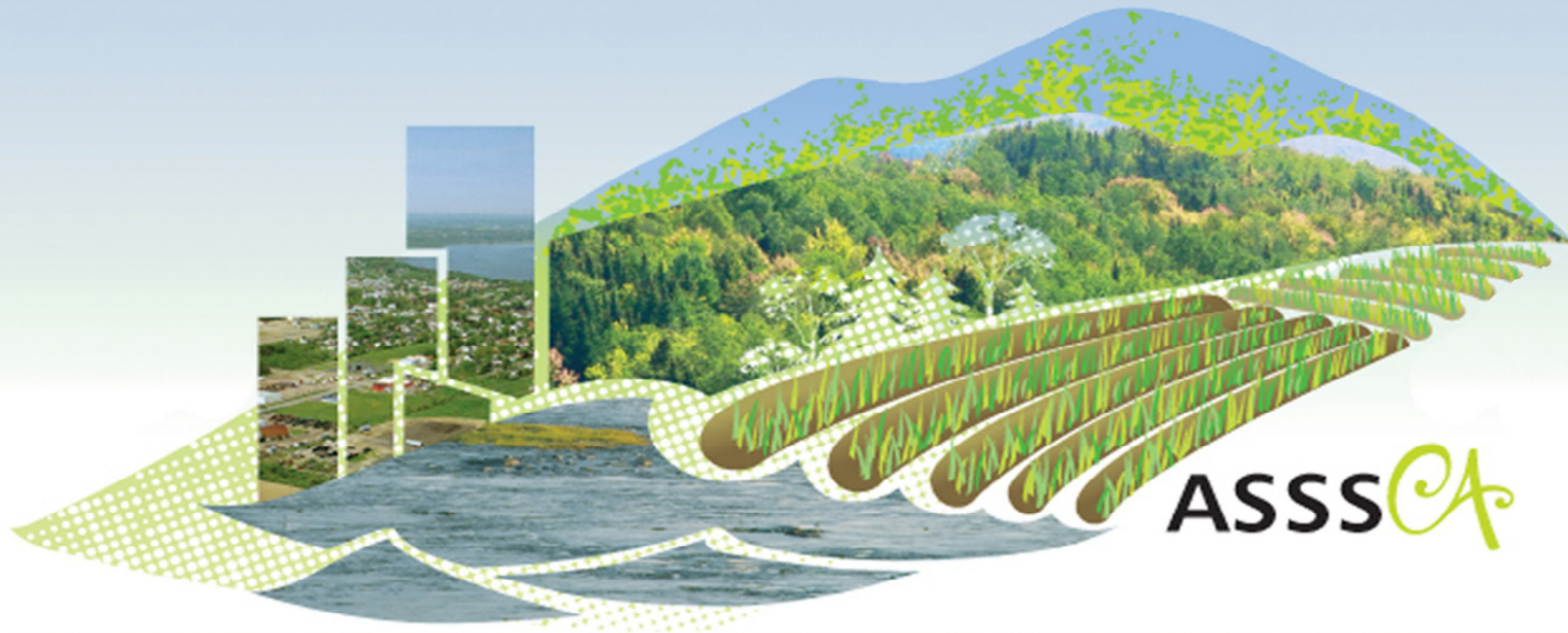




PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES

PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR CONTRENER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES

*Région de Chaudières-Appalaches
2013-2015*

*Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 

Le Plan d'action régional pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées est une production de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
418 386-3363

Ce document est disponible sur le site Internet de l'Agence à l'adresse suivante : www.agencesss12.gouv.qc.ca

Lorsque le contexte le permet, les genres masculin et féminin utilisés dans ce document désignent aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Bibliothèque et Archives Canada, 2013

ISBN 978-2-89548-759-3 (Version imprimée)
ISBN 978-2-89548-760-9 (Version PDF)

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2013

REMERCIEMENTS

Rédaction :

M. Éric Rodrigue, coordonnateur régional en matière de maltraitance envers les personnes âgées, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Mise en page et révision :

M^{me} Josée Vachon, agente administrative, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Coordination des travaux et soutien à la rédaction :

M. Éric Rodrigue, coordonnateur régional en matière de maltraitance envers les personnes âgées, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

M^{me} Dyane Benoît, directrice générale adjointe à la coordination des services, planification de main-d'œuvre et à l'innovation clinique, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

M. Maurice Boulet, Table de concertation régionale des aînés Chaudière-Appalaches

M^{me} Marie-Claude Bélanger, directrice générale, Centre de santé et de services sociaux de Beauce

M^{me} Guylaine Hudon, Regroupement AQDR Chaudière-Appalaches

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS I

TABLE DES MATIÈRES III

DIAGNOSTIC DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES 3

ACTIVITÉS À RÉALISER 2013-2015 7

CRITÈRES UNIFORMES ET STANDARDISÉS DE MESURES DE L’ATTEINTE 15

PARTENAIRES LOCAUX ET RÉGIONAUX..... 19



DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Ce diagnostic a permis de dégager les constats suivants :

- Les problèmes liés à la maltraitance envers les personnes âgées est méconnue auprès de la population en générale, des personnes âgées et des intervenants œuvrant auprès d'eux;
- Les ressources disponibles pour contrer la maltraitance sont méconnues de la part des intervenants et des personnes âgées;
- Plusieurs outils de prévention, de dépistage et d'intervention existent, mais demeurent inconnus par plusieurs partenaires concernés par le problème de la maltraitance;
- La continuité dans la transmission des informations est déficiente;
- Le continuum de services entre les partenaires multisectoriels est à préciser et à structurer;
- Plusieurs caractéristiques de la région et des personnes âgées sont à considérer afin de mieux adapter nos actions de prévention, de dépistage et d'intervention (milieux ruraux par rapport, condition physique, psychologique et sociale de la personne âgée);
- La capacité d'intervenir adéquatement dans un contexte de rareté des ressources est un défi pour l'ensemble des organismes concernés par les problèmes liés (partenaires du réseau et des autres secteurs);

Conséquemment à ces constats et à la suite d'une tournée de consultation régionale, afin de prioriser les enjeux, le plan d'action a été produit en fonction des quatre orientations et des cinq enjeux stratégiques suivants :

PROMOTION, PRÉVENTION, SENSIBILISATION :

1. Sensibilisation de la population générale, des intervenants et des personnes âgées sur les problèmes liés à la maltraitance.

INTERVENTION :

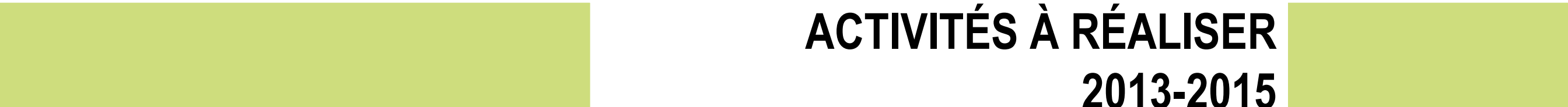
2. Soutien professionnel et clinique.

FORMATION :

3. Connaissance des problèmes liés à la maltraitance et des ressources de la région par les personnes âgées et les intervenants travaillant auprès d'eux.

CONCERTATION :

4. Concertation structurée;
5. Circulation de l'information.



ACTIVITÉS À RÉALISER

2013-2015

ACTIVITÉS À RÉALISER 2013-2015

PROMOTION, PRÉVENTION, SENSIBILISATION								
Enjeux stratégiques	Régional	Local	Actions prévues	Résultats attendus	Responsables de la mise en œuvre	Partenaires impliqués	Échéanciers 1 = 1 ^{re} année 2 = 2 ^e année	Indicateurs de suivi
1. Sensibilisation de la population générale, des intervenants et des personnes âgées sur les problèmes liés à la maltraitance envers les aînés	X		1.1 Souligner la journée mondiale de lutte à la maltraitance (15 juin) par la distribution de rubans mauves (plan de communication avec sortie médiatique)	Augmenter la sensibilité de la population générale sur les problèmes liés à la maltraitance envers les personnes âgées	Coordonnateur régional Comité opérationnel régional	Table de concertation régionale des aînés Tables et groupes de concertation locaux	En continu	Nombre de rubans distribués Nombre de parutions dans les médias
			1.2 Organiser un événement régional afin de souligner le lancement du plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées	Avoir un langage commun de la maltraitance Présenter et valider le plan d'action régional auprès des partenaires Faire connaître les outils et les initiatives de la région en matière de lutte à la maltraitance	Coordonnateur régional Comité organisateur	CSSS Tables et groupes de concertation locaux	1	L'évènement maltraitance

PROMOTION, PRÉVENTION, SENSIBILISATION								
Enjeux stratégiques	Régional	Local	Actions prévues	Résultats attendus	Responsables de la mise en œuvre	Partenaires impliqués	Échéanciers 1 = 1 ^{re} année 2 = 2 ^e année	Indicateurs de suivi
		X	1.3 Promouvoir les ressources et les outils existants (Prévention, repérage, intervention) pour contrer la maltraitance - la Ligne AAA (1-888-489-2287) - Accueil psychosociale - Groupes Experts-Conseils - Trousse SOS ABUS - Guide d'intervention en maltraitance - Urgence-Détresse - Urgence-Santé	Améliorer la connaissance et l'utilisation des ressources et des outils existants	Coordonnateur régional	ASSS Table de concertation régionale des aînés Tables et groupes de concertation locaux CSSS	En continu	Nombre d'appels à (ligne AAA) Nombre de cas de maltraitance traités dans les CSSS Nombre de cas référés aux groupes experts-conseils Nombre de partenaires ayant reçu la trousse SOS ABUS Nombre de partenaires ayant reçu le guide d'intervention en maltraitance

INTERVENTION								
Enjeux stratégiques	Régional	Local	Actions prévues	Résultats attendus	Responsables de la mise en œuvre	Partenaires impliqués	Échéanciers 1 = 1 ^{re} année 2 = 2 ^e année	Indicateurs de suivi
2. Soutien professionnel et clinique	X		2.1 Élaboration de protocoles de collaboration entre les partenaires concernés dans chaque territoire de CSSS	Clarification des rôles et responsabilités des partenaires Une collaboration efficace entre les partenaires	Coordonnateur régional Comité opérationnel régional	CSSS Tables et groupes de concertation locaux	1-2	Protocoles de collaboration
		X	2.2 S'assurer d'un mécanisme de fonctionnement lors de repérage de situation de maltraitance	Une trajectoire de services	CSSS Tables et groupes de concertation locaux	Coordonnateur régional Comité opérationnel régional	1-2	Trajectoire de services

FORMATION								
Enjeux stratégiques	Régional	Local	Actions prévues	Résultats attendus	Responsables de la mise en œuvre	Partenaires impliqués	Échéanciers 1 = 1 ^{re} année 2 = 2 ^e année	Indicateurs de suivi
3. Connaissance des problèmes liés à la maltraitance et des ressources de la région	X		3.1 Assurer la formation des formateurs dans chaque territoire de CSSS	Avoir au moins un formateur par territoire de CSSS	Coordonnateur régional	CSSS Cavendish CSSS	En continu	Nombre de formateurs dans chaque territoire de CSSS
		X	3.2 Offrir une formation sur le repérage et l'intervention en matière de maltraitance aux intervenants dans les différents organismes œuvrant auprès des personnes âgées	Que les organismes travaillant auprès des personnes âgées aient des intervenants formés en maltraitance	CSSS Organismes du milieu	CSSS Cavendish Coordonnateur régional	En continu	Nombre de formations données Nombre de personnes formées (fonction dans l'organisation)

CONCERTATION								
Enjeux stratégiques	Régional	Local	Actions prévues	Résultats attendus	Responsables de la mise en œuvre	Partenaires impliqués	Échéanciers 1 = 1 ^{re} année 2 = 2 ^e année	Indicateurs de suivi
4. Concertation structurée	X		4.1 À partir des structures déjà existantes, réfléchir au modèle de concertation local et régionale le plus adéquat afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées	Déterminer le modèle de concertation régional et locale le plus adéquat pour assurer la mise en œuvre du plan d'action	Comité d'orientation Coordonnateur régional Comité stratégique SAPA Table de concertation régionale des aînés Tables et groupes de concertation locaux	CSSS	1	Les structures identifiées
5. Circulation de l'information	X		5.1 Mettre en place un réseau de communication permettant de partager l'expertise, les connaissances, les outils et les nouveautés en matière de lutte à la maltraitance envers les personnes âgées	Un réseau de communication permettant de diffuser l'information, les connaissances, les outils et les nouveautés auprès des comités, des groupes et des tables de lutte à la maltraitance	Coordonnateur régional	Table de concertation régionale des aînés Tables et groupes de concertation locaux	1	Réseau de communication par Internet Plan de communication
			5.2 Ajouter une section portant sur la maltraitance envers les personnes âgées sur le site Internet de l'Agence de la santé et des services sociaux	Que l'information portant sur la maltraitance envers les personnes âgées soit accessible à tous les partenaires de la région ainsi qu'à l'ensemble de la population	Coordonnateur régional Comité opérationnel régional	Tables et groupes de concertation locaux CSSS (Formateurs en maltraitance)	En continu	Section maltraitance envers les aînés sur le site de l'Agence



CRITÈRES UNIFORMES ET STANDARDISÉS DE MESURES DE L'ATTEINTE

CRITÈRES UNIFORMES ET STANDARDISÉS DE MESURES DE L'ATTEINTE

Le comité disposera de critères uniformes et standardises de mesures de l'atteinte :

IDENTIFICATION DE L'ATTEINTE		CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION	
Tâche non débutée		Tâche pour laquelle aucune action significative n'a été entreprise.	
Réalisation à 25 %		Tâche débutée pour laquelle quelques actions ont été entreprises, comme des rencontres préparatoires, établissement de sous-tâches à accomplir, identification des personnes responsables.	
Réalisation à 50 %		Tâche pour laquelle les principales sous-tâches sont enclenchées et pour laquelle au moins la moitié des sous-tâches sont complétées.	
Réalisation à 75 %		Tâches pour lesquelles la grande majorité des sous-tâches est complétée.	
Tâche terminée		Tâche pour laquelle toutes les sous-tâches sont terminées complètement.	

En utilisant ces cinq critères, il sera donc possible de comparer les actions avec les autres et d'ordonnancer la suite des travaux en identifiant celles qui sont prioritaires et urgentes. De façon générale, le suivi des actions permettra d'identifier les écarts par rapport aux objectifs identifiés et de clarifier, de compléter ou de donner de nouvelles orientations au coordonnateur régional. Aussi, les indicateurs de suivi permettront de réajuster le tir, si nécessaire.



**PARTENAIRES LOCAUX
ET RÉGIONAUX**



PARTENAIRES LOCAUX ET RÉGIONAUX

Bâtir des alliances et des contacts avec les partenaires locaux assurera une meilleure efficacité dans le repérage et la compréhension de l'information. Il faut donc, dès le départ, préparer la liste des partenaires à contacter.

Des partenaires incontournables dans le cadre de ce projet :

LISTE DES PARTENAIRES LOCAUX		LISTE DES PARTENAIRES RÉGIONAUX	

Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 